

Procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2021 à 10 h

Membres du CA présents :

Jocelyne Béland, trésorière *Denis Bonneau, administrateur*
Alain Couturier (jusqu'à 10 h 50, pt. 7) *Maurice Giroux, président*
Laure de Gouyon, secrétaire *Séphane Lauzon, administrateur*
Alain Lépine, vice-président

Membres du CA absents :

Carole Fortin, administratrice *Jon Mandel, administrateur*

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du PV de la réunion du 15 mai 2021
3. Lecture et adoption du PV de la réunion du 17 juin 2021
4. Point sur le Code de déontologie
5. Résolutions
6. Cotisations et résiliation de l'adhésion de membres
7. Varia
8. Prochaine rencontre du CA
9. Clôture de la réunion



1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Ouverture de la réunion à 10 h 10, après constat du quorum. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Denis Bonneau et appuyée par Laure de Gouyon.

Résolution 210717-01

2. *Lecture et adoption du PV de la réunion du 15 mai 2021*

Les membres du CA approuvent le PV de la réunion du 15 mai 2021, qu'ils ont reçu et lu avant la réunion. **Résolution 210717-02** proposée par Stéphane Lauzon et appuyée par Alain Lépine.

3. *Lecture et adoption du PV de la réunion du 17 juin 2021*

Les membres du CA approuvent le PV de la réunion du 17 juin 2021, qu'ils ont reçu et lu avant la réunion. **Résolution 210717-03** proposée par Jocelyne Béland et appuyée par Denis Bonneau.

4. *Point sur le Code de déontologie*

Les infractions au Code sont à signaler au CRE et les questions de sécurité, à la Police, en composant le 310 * 4141. Maurice Giroux et Alain Lépine ont rencontré des représentants du la SQ, qui prépareront une synthèse de la politique en vigueur. Des brochures seront distribuées.

5. *Résolutions*

Les membres du CA approuvent les dépenses suivantes présentées par la trésorière, pour un montant total de 395,45 \$: registraire des entreprises, 36 \$; quatre clés, 91,98 \$; Group DL Solution Informatique, 162,11 \$; GoDaddy, 105,36 \$. **Résolution 210717-04** proposée par Laure de Gouyon et appuyée par Stéphane Lauzon.



6. *Cotisations et résiliation de l'adhésion de membres*

À ce jour, 65 cotisations ont été perçues, sur un nombre potentiel de 90.

Les membres du CA décident d'expulser deux adhérents de l'Association en raison de leur conduite jugée nuisible au lac, conformément à l'article 2 du Règlement II de l'Association. Laure de Gouyon préparera le courrier qu'Alain Lépine leur remettra, avec le remboursement de leur cotisation.

7. *Varia*

- a. Les membres du CA discutent de la possibilité de proposer aux propriétaires dont le terrain permet la mise à l'eau de bateaux d'y placer des blocs de béton, et d'attirer leur attention sur les amendes qu'ils encourent en cas de mise à l'eau de bateaux qui n'ont pas été correctement lavés.
- b. Ils discutent également du problème des canards et outardes, que certains résidents nourrissent et qui sont nuisibles au lac.
- c. La rencontre estivale se tiendra le 4 septembre chez Alain Lépine (ou le 5 septembre en cas de pluie). Une demande de tentes et tables sera présentée à la municipalité. Les membres du CA discuteront de son organisation lors de leur prochaine rencontre.

8. *Prochaine rencontre du CA*

La prochaine réunion se tiendra le dimanche 22 août à 10 h.

9. *Clôture de la réunion à 11 h 10*

Résolution 210717-05 proposée par Alain Lépine et appuyée par